

NOUVEAU : DECLARER LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT EN LIGNE

Depuis le 1^{er} septembre 2015, le compte ameli propose un nouveau service à ses adhérents : la déclaration de naissance en ligne.
 Votre enfant est né en France il y a moins de 6 mois ? Déclarez-le gratuitement en ligne depuis votre compte ameli en vous connectant sur le site « ameli.fr ». Vous aurez ainsi l'assurance que ses soins et médicaments seront pris en charge sans tarder par l'Assurance Maladie.



Depuis la création de ce nouveau service au 1^{er} septembre 2015, plus de 1850 déclarations ont été réalisées sur le compte ameli.
 Pour déclarer en ligne la naissance de votre enfant, connectez-vous sur le site gratuit et sécurisé de l'Assurance Maladie, www.ameli.fr, rubrique « mon compte »

Vous avez déjà créé votre compte ? Indiquez votre numéro de sécurité sociale ainsi que votre code d'accès personnel pour vous identifier et accéder au service. Vous avez oublié votre code personnel ou vous n'avez pas encore créé votre compte ? Cliquez sur le lien « je demande mon code provisoire ». Un code provisoire vous sera adressé par voie postale dans les 10 jours.

VICTIME D'UN ACCIDENT CAUSÉ PAR UN TIERS ? DÉCLAREZ-LE EN LIGNE !

On appelle « accident causé par un tiers » un accident provoqué par une personne autre que l'assuré et dont ce dernier est la victime : agression, morsure d'un animal, accident pendant une activité sportive ou bénévole...
 Dans toutes ces situations, il existe un **tiers responsable** : l'auteur de l'agression, le propriétaire de l'animal, l'association sportive... C'est par conséquent à l'assurance de ce dernier de se charger de l'indemnisation de l'accident et non à l'Assurance Maladie.

Déclarer un accident causé par un tiers constitue donc un geste citoyen qui permet de ne pas faire supporter à la collectivité le coût de soins indus et qui contribue à préserver notre système de santé.

Déclarer en ligne son accident dans les 15 jours

L'assuré victime d'un accident causé par un tiers doit effectuer une déclaration dans les quinze jours qui suivent :

en remplissant le formulaire en ligne directement depuis le site de l'Assurance Maladie, « ameli.fr ». Pratique et rapide, le formulaire en ligne dispense l'assuré de transmettre sa déclaration par voie postale. Un numéro d'identification permet en outre de fiabiliser et de sécuriser ses échanges avec la CPAM.

Pour accéder au formulaire en ligne, connectez-vous sur « ameli.fr », « Vous êtes assuré », onglet « votre caisse » et choisissez la rubrique « nos services ».

- par courriel depuis le compte ameli sur « ameli.fr ».
- par courrier à l'adresse suivante : CPAM de l'Oise - Service Juridique - 1 rue de Savoie - BP 30326 - 60013 Beauvais cedex.

Bulletin d'inscriptions

5 Décembre



Nous via les British!!

Départ: 5h30

Retour:
Vers 22h



Cette année le Comité des Fêtes vous propose un voyage à Canterbury. Départ de Pronleroy en Bus (67 places) avec la traversée en Ferry.
 La participation est fixée à 15€ pour les habitants de Pronleroy et à 20€ pour les extérieurs.



La monnaie est : la livre , à titre indicatif :
 1 euro = 0.73 livre ou 1 livre = 1.36 Euros

La visite de la cathédrale avec audio guide est payante et n'est pas comprise dans la participation.

ATTENTION...

le passeport ou la carte d'identité valide est obligatoire

Coupon réponse à déposer au Secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la Mairie, accompagné du règlement à l'ordre du Comité des Fêtes , ainsi que les photocopies du passeport ou de la carte d'identité recto verso de chaque participant, **avant le 2 Novembre 2015.**

	Probleroy	Extérieur
Nom Prénom :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom Prénom :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom Prénom :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom Prénom :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N° de téléphone portable (obligatoire)	TOTAL x 15€	x 20€
	Montant du Règlement €	

Vacances de la TOUSSAINT

PROGRAMME des activités proposé par HÉLÉNA

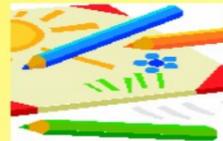
Mercredi 7 Octobre
Jeux en extérieur



Mercredi 14 Octobre
Support à bijoux



Lundi 19 Octobre
Concours de Dessins



Mardi 20 Octobre
Jeux de mimes



Mercredi 21 Octobre
Création de Masques



Jeudi 22 Octobre
Finition de Masques



Lundi 26 Octobre
Création de paniers



Mardi 27 Octobre
Décor d'Halloween



Mercredi 28 Octobre
Finition du panier



Jeudi 29 Octobre
Jeux d'Halloween



La Neuville-Roy
Léglantiers - Montiers
Pronleroy - Wacquemoulin



Vacances de la Toussaint

Du 19 au 23 octobre 2015



accueil

de **Loisirs**

Intercommunal

Les Hironnelles

3-12
ans

Accueil à La Neuville-Roy de 8h à 18h